

Suite à la tribune publiée dans les Echos, Biogaz : levons les freins à son développement

Pour répondre aux objectifs énergétiques, Olivier Aubert* propose trois mesures afin d'accélérer drastiquement le développement du biogaz à l'horizon 2030.

<https://www.lesechos.fr/idees-debats/cercle/opinion-biogaz-levons-les-freins-a-son-developpement-2042191>

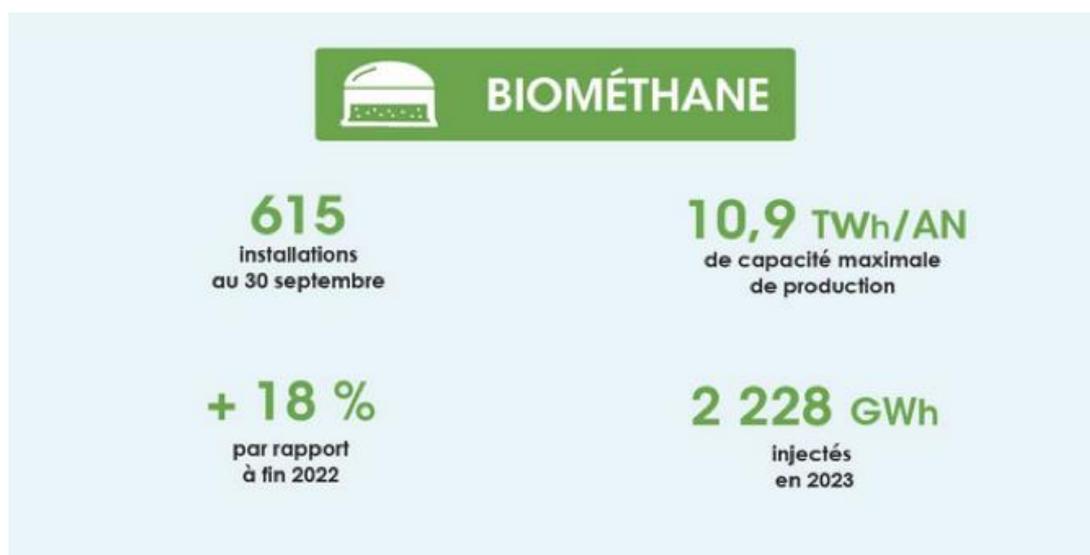
La réponse du CNVMch

Nous voudrions vous apporter quelques précisions, qui ne peuvent vous avoir échappées.

Les sujets de la méthanisation étant très larges, et souvent, volontairement, beaucoup de points ne sont pas pris en compte par les acteurs directs comme TotalEnergies, ENGIE, la FNSEA pour n'en citer que quelques uns.

Vous évoquez l'urgence d'arriver à 50 TWh de méthane agricole injecté dans le réseau.

Pour ce faire, nous vous donnons une image de ce que cela impliquerait. Pour rappel, au troisième trimestre 2023, la production théorique en place était de 10.9 TWh pour 615 unités en service.



Pour atteindre ces 50 TWh "théorique" il faudra donc 5 fois plus d'usines à construire en 6 ans, ce qui pose pour premier problème l'implantation de ces unités de production.

Le second problème est lié à l'approvisionnement des intrants tant en volumes qu'en pouvoir méthanogène. Les lisiers et fumiers ayant un rendement très faible, il faudra produire des cultures dédiées, ce qui pose la question du choix entre l'autonomie alimentaire humaine et animale et celui de la production d'énergie.

Le type de cultures dédiées, majoritairement du maïs pour les CIVE d'été, implique le labour intensif des terres avec destruction des sols, largage de carbone, irrigation des cultures, utilisation de pesticides, etc...

Pour injecter 1m³ de méthane dans le réseau gaz, il faut produire 1.6 m³ de gaz agricole, et rejeter le reste de CO₂ dans l'atmosphère.

Le Crédit Mutuel Arkéa vaut peut être mieux que ça ?

La communication environnementale, faite par certaines agences spéculatives sous couvert de verdissement devrait être mieux évaluée par vos services.

Mais la question principale reste l'intérêt de tels investissements.

Ce ne sont que quelques points. La pièce jointe vous apportera plus d'informations sur la situation nationale, qui peuvent être développés

Cordialement



François Gillet p/o
le CNVMch

** Olivier Aubert est gérant du fonds SWIFT de Swen Capital Partners dédié aux énergies renouvelables.*